

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 octobre 2008
(convocation du 13 octobre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOËL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. EGIRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

Gestion de la dette communautaire - Recherche d'une société "conseil" en matière de dette - Lancement d'une consultation en vue de la passation d'un marché sur procédure adaptée - Décision - Autorisation

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

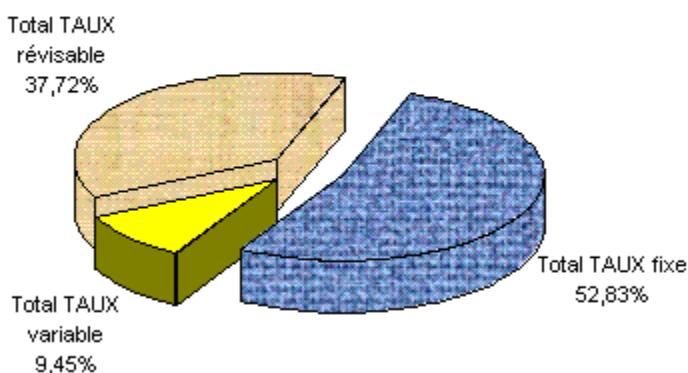
Au 1^{er} janvier 2008, l'encours de dette géré par la Communauté, qui est appelé à augmenter sensiblement dans les années à venir eu égard au niveau des investissements projetés dans le cadre du PPI en cours de refonte, s'établissait, tous budgets confondus, à 566,3 millions d'euros.

Cet encours se répartissait par type de taux (fixe, variable, révisable) en volume et en pourcentage, comme suit :

	Encours au 01/01/2008	%	Intérêts *	Annuités
Total TAUX fixe	299 178 566,96	52,83	11 916 642,19	41 045 063,84
Total TAUX variable	53 504 034,89	9,45	2 966 423,44	6 553 158,46
Total TAUX révisable	213 596 450,10	37,72	11 671 519,19	30 855 132,42
TOTAL GENERAL	566 279 051,95	100,00	26 554 584,82	78 453 354,72

* Intérêts sans les frais

REPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



Par ailleurs, à l'issue de l'adoption en juillet dernier, du budget supplémentaire 2008, les prévisions d'emprunt à souscrire, résultant des crédits inscrits au budget (BP + Reports + DM) ressortaient, au global, à près de 336 millions d'euros.

Dans un contexte où par ailleurs les établissements financiers sont amenés à proposer des produits toujours plus complexes, il importe que notre Etablissement, qui dispose depuis trois ans d'une prestation d'assistance et de conseil sous la forme d'un accès sécurisé à une plateforme "bases de données" dénommée "IN SITO" commercialisée par la Société Finance Active, dont le contrat s'achève à la fin du mois de mars 2009, puisse continuer à bénéficier d'un outil performant et de conseils avisés d'aide à la décision, afin d'assurer, avec toutefois toute la prudence nécessaire une gestion active de sa dette.

L'accès à cet outil et à des prestations de conseil doivent s'effectuer dans des conditions à la fois simples, rapides, fiables et sécurisées, auprès de Sociétés, Consultants et experts indépendants des marchés financiers.

L'article 28 du Code des Marchés Publics prévoyant que des prestations homogènes ou des services ou fournitures dont le seuil est inférieur à 50.000 euros HT doivent faire l'objet d'un marché sur procédure adaptée, il convient de lancer une consultation devant déboucher sur la signature d'un marché en deux lots (accès à un outil de type base de données et prestations de conseil) d'un an à compter du 1^{er} janvier 2009, soit d'une durée totale de 2 ans pour un montant annuel estimé à 22.500 € HT soit 45.000 € HT pour les 2 années (lot n°1 : 25.000 € HT et lot n°2 : 20.000 € HT).

Dans ces conditions, au regard des éléments ci-dessus exposés et conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- autoriser la Communauté Urbaine à lancer une consultation de type marché à procédure adaptée, en deux lots, afin de permettre, à l'issue de la consultation menée auprès de différents intervenants, à notre Etablissement, de disposer d'un outil et de conseils performants pour une gestion active de sa dette,
- autoriser Monsieur le Président de la Communauté à signer le marché à intervenir avec le ou les Sociétés retenues, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant,
- imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice 2009 au chapitre 011 à l'article 6226 sous fonction 0200.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 OCTOBRE 2008

PUBLIÉ LE : 30 OCTOBRE 2008

M. LUDOVIC FREYGEFOND